



## À VOS AGENDAS !

Praticiens du droit  
Le RJECC vous invite à sa

# RÉUNION ANNUELLE 2025

**23 & 24 JANVIER 2025**

**DE 08h30 À 17h30**

COUR DE CASSATION

5, Quai de l'Horloge, 75001 - PARIS

\*Les déplacements situés entre 50 km et 2 000 km de Paris peuvent être pris en charge sur demande lors de l'inscription. Une fois inscrit, vous recevrez un mail de confirmation.

Vous êtes praticien du droit dans le domaine du droit international privé en matière familiale, civile et commerciale ?

**S'INSCRIRE**

**Judi 23 janvier** : session plénière (ouverte à tous)

**Vendredi 24 janvier matin** : session restreinte (uniquement pour les référents RJECC)

Réponse souhaitée **avant le 8 janvier 2025**.

Nombre de places limité.



# PLUS D'INFORMATIONS...

## À PROPOS DE LA REUNION ANNUELLE

Chaque année, le RJECC propose aux praticiens du droit de se réunir afin d'échanger sur les questions de droit international privé en matière familiale, civile et commerciale.

En 2025, la réunion abordera les questions de numérisation de la coopération judiciaire (en particulier s'agissant des notifications et de l'obtention de preuves) et sur les évolutions des règlements européens (refontes récentes, possibles évolutions).

Pour toute question relative à votre inscription, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : [rjecc.dacs@justice.gouv.fr](mailto:rjecc.dacs@justice.gouv.fr)

*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. L'Union européenne ne saurait en être tenue pour responsable.*

## LE RJECC

Le Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale a pour mission de simplifier et renforcer la coopération judiciaire entre les États membres de l'Union européenne. En sont membres l'ensemble des praticiens du droit : magistrats, avocats, avocats aux conseils, commissaires de justice, notaires, personnels de greffe.

## LE PROJET CLUE III

Mis en œuvre par la **Direction des affaires civiles et du sceau du ministère de la Justice et Expertise France**, le projet « Connaître la législation de l'UE III », vise à contribuer au développement du RJECC français en **renforçant** sa visibilité localement, en **approfondissant** les interactions entre les points de contacts nationaux et les référents locaux et en **améliorant** la compréhension du droit européen.